Cinquante-Quatrième Année. — N° 95 *CINQ centimes le Numéro* Mercredi 24 Avril 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'*Agence Havas*, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

La dernière lueur

C'est à M. Henri Rochefort qu'était échue, dernièrement, loin de tout Jaurès et de tout Fabérot, la glorieuse mission de propager la doctrine socialiste sur les plages de la Méditerranée. On sait qu'il ne s'est pas transporté à Nice avec des pensées frivoles et dans l'intention de profiter du voisinage de Monte-Carlo. M. Rochefort, devant la roulette! Vous n'y pensez pas !! Il s'est rendu là-bas, tout bonnement pour chercher le soleil et pour répandre la lumière. Il commençait son apostolat à Marseille à l'aller. Tout portait à croire qu'au retour il y mettrait la dernière main. En attendant, à Nice, à Cannes, dans ces villes de plaisir bourgeois, il a entrepris de poser les bases de la société future.

S'il n'a pu récolter les douze disciples de l'Evangile, il en tient, à ses côtés, deux qui en valent mille : MM. Clovis Hugues et Ernest Roche. Ce sont eux qui, dans les réunions, se chargent spécialement de la prédication. M. Rochefort s'est réservé la figuration et la présidence.

C'est ainsi que la population niçoise pût assister, samedi dernier, à une grande séance où M. Rochefort présidait et où MM. Clovis Hugues et Ernest Roche tenaient le crachoir. M. Rochefort s'est borné à présenter, en quatre mots, ses deux acolytes à l'assistance, et ils les présenta comme « de bons missionnaires », — il n'a pas dit des apôtres, — venus pour apporter aux Niçois « la bonne parole socialiste ». M. Clovis Hugues et M. Ernest Roche, en plein apostolat, s'étaient, ce jour-là, revêtus de décence et de gravité. Il n'était pas question de renouveler la significative cérémonie du petit cochon à la maison du peuple.

Les bons missionnaires de la foi à M. Rochefort se sont mis en quatre pour verser sur l'assemblée les trésors de leur science. Mais ils avaient affaire sans doute à des hommes de cœur endurci. En effet, la mission paraît avoir obtenu un succès au-dessous de l'ordinaire. Il y avait dans la salle, — raconte l'*Intransigeant*, — un prêtre qui a furiensement troublé l'exercice du culte du « petit goret ». Le même journal signale aussi la présence d'un grand nombre de perturbateurs, qui montraient si peu de goût pour la parole socialiste, qu'on peut les considérer comme d'immondes argousins à la solde du préfet des Alpes-Maritimes.

Les choses en sont venues à ce point que M. Henri Rochefort dût se couvrir en prononçant quelque paroles d'une incommensurable dignité. Ce geste, emprunté au rituel parlementaire, pouvait paraître déplacé dans une réunion socialiste. Néamoins, à ce qu'assure l'*Intransigeant*, le coup du chapeau-melon provoqua un véritable enthousiasme dans la partie de l'auditoire qui n'était ni vendue à la police ni enrôlée parmi les énergumènes cléricaux. La séance a été ainsi levée prématurément au milieu d'ovations solitaires, mais « indescriptibles », qui se sont prolongées dans un café où l'on a vigoureusement « conspué les vidangistes » (lisez les partisans de M. Constans dont on ne s'explique pas l'évocation dans le cas Niçois).

Ce triomphe intime de la « chicorée » aurait dû consoler M. Rochefort et ses « clercs » de l'échec subi dans la conférence dont ils venaient de s'évader. Pas du tout. En dépit d'un fort meeting annoncé pour Cannes, les trois compagnons ont rayé de leurs stations cette dernière ville et regagné, d'un seul bond, Paris, supprimant même le repos obligatoire à Lyon où la recette devait être assurée. Du moment que les compatriotes de Guignol et de Gnafron ne « bichent » plus à la réclame, la cause socialiste nous semble bien près d'être f..... désespérée.

Comme la lampe mourante, M. Rochefort et la doctrine du « n'importe quoi » qu'il intitule socialisme jettent leur dernière lueur. Attendez encore quelques mois et vous serez asphyxiés par la fumée nauséabonde du lumignon éteint.

Paroles de paix

Les employés de la Compagnie général des omnibus parisiens se sont mis en grève hier. Plus d'omnibus, plus de tramways. On sait la durée de ces insurrections et leur résultat ordinaire : une quinzaine au plus de mutinerie, la gêne et la faim dans les ménages, puis la soumission et, enfin, la perte de leurs places pour les promoteurs du conflit.

Voici par quelles paroles conciliatrices, à l'assemblée qui s'est tenue l'avant-dernière nuit, le citoyen Proust, président du syndicat, et le citoyen Fournière, conseiller municipal, ont tenté « d'arranger l'affaire » :

« Si vous ne votez pas la grève cette nuit, — a dit M. Proust — vous mettez le conseil de votre syndicat sur le pavé ; en la votant vous donnez à votre syndicat une nouvelle force, une vie nouvelle. ..

» Nous sommes ici 5,500, qui formons un rempart infranchissable : vous venez de voter la grève à l'unanimité. Vous vous connaissez tous : *si un homme monte demain vivant sur son siège, il faut qu'il en descende mort !...*»

N'est-ce pas qu'il est tout plein gentil, le citoyen Proust? L'excitation à l'assassinat, rien que cela. Encore un futur député de Belleville ou de « Montmertre ».

M Fournière vient crier, lui aussi : « Vive la grève ! »

C'est son devoir d'unir sa voix à celle du personnel :

« Mais songez, dit-il, qu'une grève, c'est une union de toutes les forces des exploités ; ils doivent se sentir les coudes. Vous serez d'autant plus forts que vous serez plus calmes et plus unis : vous avez juré, en levant la main pour voter la grève, que vous ne seriez ni traitres, ni parjures. Restez dans le droit, méfiez-vous des provocations et si nos gouvernants ne respectaient pas les droits des travailleurs et s'ils opposent la force armée à vos justes réclamations, vos représentants se trouveront, eux, avec leur écharpe, entre vous et la troupe, pour vous protéger.

» Le gouvernement a pris ses mesures et Paris est en état de siège. N'oubliez pas, en effet, que ce ne sont pas seulement des sergents de ville et des gardes municipaux qui sont sur pied. C'est aussi la troupe, ce sont aussi les soldats de ligne que l'on a casernés, prêts au premier signal. Soyez donc calmes et surtout méfiez-vous des agents provocateurs. »

M. Moreau, autre conseiller municipal, conseille la crainte pure et simple du Code pénal :

« Veillez bien, dit il, à ne pas tomber sous le coup des articles 414 et 416. »

Enfin, avec M. Archain, c'est la note gaie :

« Par ces beaux jours, l'occasion sera unique pour vous d'aller faire un tour sous les beaux arbres des promenades. Et puis c'est la foire au pain d'épice ; que n'y iriez-vous donc? Vous pourrez ainsi rester calmes à bon compte (si le pain d'épice le permet) et vous ne courrez aucun risque. »

Tas de farceurs! Toujours les hâbleries et les vantardises. Pourtant, il ne faudrait plus « nous la faire » comme au temps de la Commune où les prédécesseurs des Proust et des Fournière devaient opposer leurs poitrines aux balles « homicides » des Versaillais.

La troupe! pas besoin. Qu'on lâche une couple de sergents de ville sur ces fiers lapins et vous verrez s'ils ne prennent pas au galop la poudre d'escampette, en fourrant leur écharpe dans les poches de leurs vestons, à l'exemple de celui dont Victor Hugo a dit :

Et César se sauver en troussant son manteau.

Une lettre de Mgr Furet, évêque de Beauvais

Nous reproduisons, à titre de document, sans discussion ni commentaire, la lettre suivante que Mgr Furet, évêque de Beauvais, vient d'adresser à la supérieure d'une congrégation de son diocèse au sujet de la loi d'accroissement. L'évêque de Beauvais regrette naturellement, comme prêtre et comme patriote, l'application d'une loi qui imposera de dures charges aux congrégations et qui perpétuera les querelles religieuses ; mais, ajoute-t-il :

« Vous êtes dans l'erreur de croire que le moment est venu de vous jeter dans une résistance absolue, et dans une opposition ouverte aux mesures prises par les pouvoirs publics.

» Je n'ignore pas qu'on vous le conseille. Je n'ai pas à m'occuper de ce qui se fera ailleurs. Dans mon diocèse, j'ai seul la charge de vous donner une direction, et je remplis ce devoir simplement, nettement, n'ayant en vue que le plus grand bien de mes communautés religieuses dans la situation présente, que nous sommes impuissants à modifier.

» Il ne me paraît pas que vous deviez résister à l'exécution de la loi jusqu'à oublier, dans une résistance bruyante, les principes les plus constants du christianisme, et jusqu'à sacrifier par une opiniâtreté stérile votre vie religieuse et vos œuvres.

» Le christianisme nous commande le respect et la soumission à l'égard des puissances établies. Ni l'injustice, ni la tyrannie, ni la violence ne nous exemptent de ce respect et de cette soumission. L'histoire ecclésiastique est pleine de la gloire des martyrs qui n'opposèrent jamais à leurs persécuteurs que les remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières ferventes. »

A l'appui de ces conseils de réclamation légale et pacifique, l'évêque de Beauvais invoque l'autorité de Bossuet, dont il cite ces paroles :

« Les remontrances pleines d'aigreur et de murmure sont un commencement de sédition qui ne doit pas être souffert. On ne voit rien de semblable dans les remontrances que les premiers chrétiens faisaient aux empereurs. Tout y est soumis, tout y est modeste, la vérité de Dieu y est dite avec liberté, mais ces discours sont si éloignés des termes séditieux qu'encore aujourd'hui on ne peut les lire sans se sentir porté à l'obéissance (*Politique sacrée*, liv. II, art. II. prop. VI). »

M. Furet ajoute en terminant :

« La lutte contre l'Etat, il ne faut pas s'y méprendre, c'est à bref délai la vente de votre mobilier, la fermeture de votre maison, la dispersion de votre personnel.

» Que deviendrez-vous?

» On vous promet asile. Qui vous le donnera? Qui vous l'assurera? En tout cas, qui vous procurera les moyens de suivre votre règle, au milieu des angoisses, des incertitudes, du dénuement où vous vous trouverez une fois sorties de vos maisons?

» La résistance absolue vous précipiterait du premier coup dans la ruine de ce que vous avez de plus cher au monde : votre vie religieuse. »

INFORMATIONS

Les Conseils généraux

Hier, dans toute la France, s'est ouverte la session des Conseils généraux.

Le syndicat des professeurs civils d'escrime

On sait que, depuis quelque temps déjà, les professeurs civils d'escrime protestent contre les leçons données par les maîtres d'armes régimentaires, lesquelles sont pour eux une concurrence des plus fâcheuses.

Le ministre de la guerre, à qui l'on avait fait connaître cette situation, avait accueilli favorablement les réclamations des professeurs civils et avait, à ce sujet, publié une circulaire interdisant aux maîtres de l'armée de donner des leçons en ville. Elle est restée lettre morte.

Cet état de choses a amené les professeurs de France à se réunir en congrès, avant-hier, à Paris, au café Riche. Un millier de professeurs de province étaient représentés.

Immédiatement on a rédigé une pétition qui sera adressée aux ministres de la guerre et de l'instruction publique demandant à faire cesser les abus commis par les professeurs militaires au détriment des professeurs civils, puis l'on fonda « l'Union syndicale des professeurs civils d'escrime de France ».

Ouverture d'un cercle catholique ouvrier à Madrid

Le premier cercle catholique ouvrier vient d'être inauguré à Madrid, sous la présidence de l'évêque de cette ville. Ce prélat a prononcé un discours sur la question sociale, laquelle, a-t-il dit, ne pourra être résolue que par l'Eglise.

Le petit-fils de Victor-Emmanuel

Le comte Victor de Mirafiori, petit-fils du roi Victor-Emmanuel, par mariage morganatique, vient d'être victime d'un grave accident qui met sa vie en danger. Il a été jeté bas par un cheval vicieux, au cours d'un exercice de saut d'obstacles. On a constaté une fracture du crâne et de la colonne vertébrale.

Le comte Victor de Mirafiori est âgé de vingt-deux ans et lieutenant dans le régiment de cavalerie Royal-Piémont en garnison à Turin.

Grave accident à Norville

Un terrible accident est arrivé avant-hier, à Norville, en face du vieux port.

On construit à cet endroit un élévateur destiné à recevoir les dragages de la Seine. Plusieurs planches avaient été assujetties sur des pieux chassés en Seine, afin de transporter des pièces en fer.

Vers onze heures, sept ouvriers prirent une pièce de fer très lourde et s'engagèrent sur une planche ; mais celle-ci, trop faible, se rompit sous le poids et les sept malheureux ouvriers furent précipités à la Seine.

Les autres ouvriers présents jetèrent des pièces de bois dans le fleuve et quatre des ouvriers purent se sauver. Quant aux trois autres, ils ont été noyés.

Un scaphandrier a été mandé sur le lieu de l'accident, car tout fait supposer que les trois victimes sont englouties sous la pièce de fer.

Quintuple noyade

Lyon, 21 avril.—Six jeunes gens, les quatre frères Lespinasse et les deux frères Ramon, tous âgés de dix-huit à vingt-deux ans, pêchaient au milieu du fleuve, quand ils s'aperçurent que leur barque faisait eau.

Ils essayèrent alors de vider avec leurs mains l'embarcation ; celle-ci chavira tout à coup.

Ne sachant nager ni les uns ni les autres, les malheureux jeunes gens furent entraînés par le courant, très rapide, à l'exception d'un seul, l'un des frères Ramon, qui avait pu s'accrocher à la barque.

Toutes les recherches faites pour retrouver les cadavres des cinq noyés sont demeurées sans résultat.

Détail navrant : la mère des jeunes Lespinasse était à sa fenêtre au moment de l'accident ; elle a vu ses quatre fils se noyer sous ses yeux.

Quatre ouvriers asphyxiés

Grenoble, 22 avril. — Ce matin, à Fontaine, près Grenoble, le nommé Audenard, propriétaire, père de cinq enfants, retirait des matières d'un dépotoir situé contre la digue du Drac appartenant à la Société des vidanges inodores. Surpris par les gaz, Audenard tomba dans le dépotoir, puis, après lui, un ouvrier nommé Borel, et successivement, pendant le sauvetage, deux autres ouvriers. Les deux premiers sont morts ; les deux autres sont à l'hôpital de Grenoble. Leur état est désespéré.

Le paiement des serviteurs à gages

Aux termes d'un jugement du tribunal à Nogent-le-Rotrou il appert que :

« L'impossibilité de se procurer une preuve écrite qui autorise la preuve testimoniale s'entend d'une impossibilité morale aussi bien que de l'impossibilité physique.

» Or, le maître, auquel il est réclamé des gages qu'il prétend avoir payés, est présumé avoir été dans l'impossibilité morale de se procurer une preuve écrite de ce payement, l'usage n'étant pas que le maître demande des quittances à ses serviteurs à gages.

» En conséquence, il doit être admis à prouver sa libération par témoins ou par des présomptions graves, précises et concordantes. »

Le record de l'apiculture

Le pays d'Europe où la culture des abeilles se pratique avec le plus d'entrain est l'Allemagne, où 1,910,000 ruches produisent 20 millions de kilogrammes de miel. Après l'Allemagne vient l'Espagne, avec 1,700,000 ruches et 19 millions de kilogrammes de miel. Mais le rendement le plus élevé en miel paraît être celui des Etats-Unis, qui serait annuellement de 30 millions de kilogrammes pour 2,800,000 ruches.

BULLETIN FINANCIER

22 avril 1895.

Au début, la baisse de samedi a eu sa répercussion sur notre marché. Il s'est produit des ventes qui ayant été facilement absorbées, ont ensuite fait place à des achats et la fin de la séance a été beaucoup meilleure; on ferme à des cours supérieurs à ceux de la veille.

Le 3 0/0 finit à 102.57 1/2.

Les sociétés de crédit sont calmes. Le Foncier finit à 915. L'émission des obligations foncières sera à n'en pas douter un grand succès. Le 1er versement n'étant que de 20 fr. attire les souscripteurs.

Le Crédit Lyonnais est à 815.

Nos grands chemins sont calmes et assez bien tenus.

Le Suez reprend à 3,360.

L'Italien reprend le cours de 88. L'Extérieure se retrouve à 72 après 71 3/8. Les fonds ottomans sont calmes. Reprise de la Banque ottomane.

Les obligations 5 0/0 de la Compagnie électrique de la rive gauche de Paris sont demandées à 487.

En banque, le Monte-Rosa est à 145, malgré les efforts des vendeurs.

La Buffelsdeorn se négocie à 154.

La Big Blow Gold est à 21.50.

L'action des grandes fabriques de papier de Paris est à 106 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 23 Avril

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 12°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 13°
Midi,	761 m/m	au-dessus 17°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	6 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 9°

SAUMUR

Vol dans un magasin

Hier soir, deux femmes — dont nous tairons le nom jusqu'à nouvel ordre — entraient dans les magasins de M. Daveau, rue du Puits-Neuf; l'une d'elles portait à la main un panier. Comme on les tenait à l'œil, l'étrangeté de leurs allures inspirant de graves soupçons, à leur sortie, on fouilla le panier dans lequel on trouva trois paires de chaussettes dérobées. L'une des voleuses avoua; et on les conduisit toutes deux au commissariat de police d'où, après interrogatoire, elles furent adressées à M. le Procureur de la République qui les laissa en liberté provisoire.

Une perquisition opérée aux domiciles de ces deux femmes amena la découverte de marchandises diverses dont — paraît-il — la provenance serait insuffisamment justifiée.

Le mariage de M. de Grandmaison

C'est le jeudi 6 juin, à l'église Saint-Augustin, à Paris, que sera célébré le mariage de M. Georges de Grandmaison, député de Saumur, avec Mlle Madeleine Delesseux.

La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux par Mgr Mathieu.

Une grave nouvelle

Sous ce titre, nous lisons en tête de la Chronique locale de l'*Anjou :*

« Nous croyons savoir que le ministère de la guerre est décidé à s'aboucher avec la ville de Baugé, pour y construire une caserne au 135e de ligne, en raison des difficultés qu'il rencontre à Angers.

» Notre administration municipale ne peut pas ignorer cette grave décision.

» Alors, que fait-elle ? »

ANGERS

Appel aux Exposants

La lettre suivante, datée du 20 avril, vient d'être adressée aux exposants par M. le Commissaire général Dainville :

« Monsieur, l'ouverture de l'Exposition a été maintenue au 12 mai, date fixée par le règlement.

» Les bâtiments sont terminés et prêts à recevoir tous les produits qui doivent y être exposés.

» Toutes les galeries, même celles des bâtiments annexes, sont planchéiées. Les emplacements que doivent occuper les exposants sont tracés sur ces planches; rien ne peut arrêter ou entraver l'envoi des produits à exposer.

» Le plus grand désir de l'administration et du Conseil municipal a toujours été que l'Exposition fût prête à l'époque fixée; c'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions d'expédier, sans aucun retard, vos produits et de commencer votre installation, pour qu'elle soit complètement terminée le jour de l'ouverture.

» Veuillez agréer, Monsieur, etc. »

***

Véloce-Club. — Voici le résultat des courses d'entraînement qui ont eu lieu dimanche à Angers :

Junior (4 kilom.).—1er, Mouchet, 7'17" 2/5; 2e, Gehemme ; 3e, Neveu ; 4e, Dolbois.

Senior (6 kilom.).—1er, Foucré, 11'57" 4/5 ; 2e, Mouchet ; 3e, Neveu ; 4e, Dolbois.

***

Courses internationales. — Les grandes courses internationales du Véloce-Club Angevin auront lieu, cette année, le jeudi 23 mai et le dimanche 26 du même mois, comme d'usage, dans le Jardin du Mail et l'avenue Jeanne-d'Arc.

***

Tricycle à moteur. — On parle beaucoup, en ce moment, à Angers, des recherches faites par plusieurs Angevins, en vue d'offrir aux amateurs un tricycle à moteur à pétrole.

Les mieux informés assurent que cette invention, dont M. de Farcy serait l'auteur, figurera à l'Exposition angevine.

***

A l'Ecole supérieure de guerre. — Dans la liste des officiers qui viennent d'être reçus à l'Ecole supérieure de guerre, nous relevons le nom de M. Bergot, capitaine au 135e régiment d'infanterie, à Angers.

***

Drame de la misère. — Depuis quatre ou cinq jours, on n'avait pas revu Alexandre Gautier, serrurier, rue Saint-Nicolas, à Angers. Dimanche, les voisins, inquiets, vinrent prévenir M. le commissaire du 3e arrondissement qui envoya aussitôt deux agents visiter l'appartement occupé par cet ouvrier. La porte était fermée au verrou ; il fallut la forcer, et alors on découvrit le cadavre du malheureux, suspendu au plafond.

On croit que c'est la misère qui a poussé le pauvre homme à se suicider ; il avait 62 ans, était presque aveugle et ne pouvait se procurer de travail. Tout, d'ailleurs, chez lui, annonçait le plus complet dénûment.

Le cadavre a été transporté à l'amphithéâtre.

***

Un forcené. — Avant-hier soir, vers sept heures, une scène des plus violentes a mis en émoi les habitants du faubourg Saint-Michel, à Angers. Un ivrogne qui faisait grand scandale, insultait et frappait les passants, s'était brusquement introduit dans le magasin de coutellerie de M. Jonis, avait brisé un carreau de la devanture et saisi deux énormes couteaux de boucher, puis s'était précipité dans la rue en les brandissant comme un forcené contre les passants.

Un courageux citoyen, M. Coudriau, bravant le danger, se jeta sur lui et réussit à le désarmer. La police prévenue ne tarda pas à arriver. Les agents saisirent l'énergumène et voulurent l'emmener au poste, mais celui-ci leur opposa une résistance acharnée.

Les deux agents, aidés de deux hommes vigoureux, qui vinrent leur prêter main-forte, réussirent à maintenir leur prisonnier. Ils l'entraînèrent au commissariat de police, suivis par une foule hostile venue on ne sait d'où, qui parlait de délivrer le prisonnier. Amené au commissariat de police, l'ivrogne a refusé de donner son nom. Il a été mis à la disposition du procureur de la République.

Etalons Norfolk anglais

Deux étalons de Norfolk, ramenés récemment d'Angleterre, par M. le directeur des Haras et les inspecteurs généraux, ont été attribués au dépôt d'étalons d'Angers.

L'un d'eux a été envoyé à Pouancé, l'autre à Craon, où ils ont commencé à faire la monte le 18.

---

8 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

III. — LE MEURTRE

Albert Chartier, dès que le marquis d'Esnandes l'eut laissé seul dans sa chambre, se transfigura.

Ses traits se couvrirent d'une expression de lassitude et d'immense découragement.

Il se jeta sur un fauteuil, et tout en regardant la flamme qui pétillait dans la cheminée, il se mit à rêver.

Sans doute ses pensées n'étaient point de celles que le cœur avoue joyeusement ; sans doute, de coupables desseins naissaient dans son esprit, car bientôt ses yeux gris lancèrent des éclairs ; il mordit ses lèvres avec rage, ses mains se crispèrent, et enfin, emporté par le démon de perversité, il se prit à parler, à formuler ses pensées à voix haute, et sans même songer à ceci, que des oreilles indiscrètes pouvaient surprendre ses secrets.

— Voilà donc où j'en suis ?... Faute d'argent la diligence m'a déposé au coin d'une ruelle dans un misérable village de ce misérable pays... Sans ressources, obligé de fuir ma patrie, mes amis, ma famille, je continue ma route à pied comme un vagabond, ne sachant pas où je vais... Demain, je mendierai mon pain... et j'ai déjà mendié un gîte, ce soir !... *Devil !*... Ces mains qui ont pressé des mains loyales ; ces mains entre lesquelles ont glissé des flots d'or se tendront pour recevoir l'aumône !... Malédiction !...

» Suis-je donc né pour faire œuvre de mercenaire, moi ?... Travailler, quand on ignore les enivrements du vice, les charmes écœurants de l'oisiveté, c'est facile. Mais que puis-je y faire ? Je suis l'esclave du plaisir, du plaisir infâme qui tue, que je maudis, mais auquel je suis enchaîné par des liens que rien ne peut rompre. J'éprouve une soif inextinguible de jouissances. Moi, qui suis doué de si nobles facultés, moi, dont le hasard aurait pu faire un honnête homme, j'ai avili mon intelligence, corrompu mon cœur, ravalé ma dignité d'enfant de Dieu... Je me suis vautré dans toutes les fanges. Je ne crois plus à rien, pas même à ce démon qui me tente et que je sens près de moi ! Satan, je te propose un pacte !...

Il s'arrêta effrayé, puis poussant un éclat de rire strident, il poursuivit d'une voix saccadée :

— Ah ! ah ! ah ! le marché serait trop mauvais pour le vieux drôle ! Et voilà où j'en suis ! Les os de mon père doivent s'entre-choquer dans sa tombe, s'il est vrai que les morts voient ce qui se passe ici-bas !... Lui, le gentilhomme sans peur et sans reproche ; lui, le descendant d'une lignée si loyale qu'il est passé en proverbe de dire : « Loyauté de Ramsay ! » Et j'ai détruit toute croyance, et j'ai déshonoré ce nom, à moi seul autant que mes soixante aïeux, en huit cents ans d'existence, l'avaient honoré et illustré... Et j'ai jeté au vent les trésors accumulés pendant huit siècles... Oh ! la main de Dieu s'est retirée de moi. J'ai volé !...

Sa voix, en proférant ces derniers mots, devint rauque, sifflante.

Il se renversa sur le dossier de son siège, en se cachant le visage de ses mains.

Puis, il continua, lentement, entrecoupant chacune de ses paroles d'un soupir ou d'un gémissement.

— Demain, peut-être, je volerai encore ! Et quelque jour on me pendra au premier gibet venu... Et le monde, avec horreur, dira : « Cette noble race des Ramsay a fini ainsi !... Oh !

Des larmes brûlantes sillonnèrent ses joues blêmes.

Il se redressa par un mouvement convulsif :

— Ce marquis d'Esnandes a su du moins tomber avec grâce, en gentilhomme ! Qui donc me contait cette histoire, au *Sporting Club !* Le duc de Newburgh, lord Talbot, l'ont connu, ce politique... Si j'avouais ma détresse ?... Il m'en tirerait, qui sait ? Mais ensuite oserais-je le regarder en face ?... Comme il est pauvre !... Il avait cent chevaux, vingt carosses, cent laquais chamarrés de galons, un palais de marbre dont rien n'égalait la magnificence. Il a tout perdu : il est résigné, il ne se plaint pas, il vit dans cette misère vergogneuse de hobereau de village... Cet homme est fou d'orgueil, ou il manque de fierté... Je ne puis cependant m'exposer à être convaincu de mensonge. Cette fable de voiture et d'échantillons volés ?... Ah ! ah ! je mens à faire envie au diable lui-même, et ce qui m'étonne, c'est que je suis capable de me dire la vérité... Il faut fuir... sur l'heure. Non, l'on m'entendrait. A l'aube, je quitterai cette maison.

» Demain, on trouvera mon corps sur les

Les Angevins au Salon

M. Grégoire, le jeune sculpteur angevin dont les succès ont déjà été signalés, vient d'avoir un groupe reçu au Salon des Champs-Elysées. Ce groupe représente l'*Enfance de Bacchus*, et a de grandes proportions. Silène tient Bacchus assis sur ses genoux, et lui arrache de la bouche une grappe de raisins.

Arrestation au Mans

Le nommé Loyau Auguste, âgé de 44 ans, journalier, né à Saumur, célibataire, sans domicile fixe ni moyens d'existence, a été arrêté au Mans pour vagabondage.

CHOLET

Le 29e régiment de mobiles. — La première réunion annuelle de l'Association fraternelle du 29e régiment de mobiles aura lieu à Cholet, le dimanche 5 mai prochain, sous la présidence de M. Arnous-Rivière, son ancien colonel.

Une messe solennelle en mémoire des morts du régiment sera célébrée à onze heures en l'église Notre-Dame, par M. l'abbé Bourrasseau, curé de Gennes, ancien aumônier du 29e.

A 2 heures, banquet. La cotisation pour ce banquet a été fixée à 3 fr.

*
* *

Les maçons en grève. — L'accord n'est pas encore fait entre patrons et ouvriers maçons de Cholet. Les tentatives de conciliation qui ont eu lieu la semaine dernière n'ont pas abouti.

Colonie de Saint-Hilaire

Par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 10 avril 1895 :

M. Solive André, économe à la colonie de Saint-Hilaire, est admis à faire valoir ses droits à la retraite ;

M. Caldairon Jean-Pierre, greffier-comptable de 3e classe, au dépôt de la Grande-Roquette, à Paris, est nommé économe de 3e classe à la colonie de Saint-Hilaire, en remplacement de M. Solive ;

M. Poussier Félix, régisseur des cultures de 2e classe, à la colonie de Saint-Hilaire, est nommé greffier-comptable de 1re classe, au dépôt des condamnés (Grande-Roquette), à Paris, en remplacement de M. Caldairon ;

M. Thureau Jules-Emile, régisseur des cultures, de 4e classe, à la colonie pénitentiaire de Belle-Ile-en-Mer, est nommé en la même qualité à la colonie de Saint-Hilaire, en remplacement de M. Poussier.

TOURS

Terrible accident à la gare

Samedi, dans l'après-midi, un terrible accident est arrivé sur la ligne du chemin de fer de Tours aux Sables-d'Olonne, dans les conditions suivantes et à hauteur du passage à niveau de la rue Henri-Martin.

Vers une heure trois quarts environ, le sieur Jean-Pierre Bourreau, employé temporaire au télégraphe, et demeurant rue Bugeaud, n° 23, était occupé sur la ligne à faire des terrassements.

Le train de Châteauroux arrivait à toute vapeur. Le mécanicien aperçut un homme sur la voie, qui ne se dérangeait pas, et semblait ne pas entendre le train venir. Par deux fois il fit manœuvrer le sifflet de la locomotive. Le sieur Bourreau ne se dérangeait toujours pas. Il était trop tard, et un accident était inévitable. Le mécanicien renversa la vapeur, mais l'arrêt ne pouvant se faire immédiatement, Bourreau fut tamponné par la machine.

Le train stoppa quelques mètres plus loin. Le malheureux télégraphiste avait été tué sur le coup.

Le cadavre a été transporté rue Bugeaud, au domicile de la victime, qui était âgée de 54 ans.

POITIERS

Manifestations franco-russes

Samedi soir, les officiers de la garnison de Poitiers ont offert une brillante réception aux officiers russes détachés à Châtellerault et dont la mission est terminée.

Ces officiers sont arrivés en gare à cinq heures. On leur a fait l'accueil le plus chaleureux.

A sept heures, dîner suivi de réception au Cercle des officiers magnifiquement pavoisé aux couleurs franco-russes.

Une foule énorme, massée devant le Cercle, n'a cessé d'acclamer les officiers russes que l'on a contraints de paraître au balcon à diverses reprises.

Les musiques militaires, l'une placée dans l'intérieur du Cercle, l'autre en dehors, ont joué tour à tour l'*Hymne Russe* et la *Marseillaise* aux cris et vivats de la population.

La Société Chorale de Poitiers est venue sous les fenêtres du Cercle militaire et a entonné l'*Hymne Russe* et la *Marseillaise*.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 21 avril. — Gaston-Marcel Herculin, rue Saint-Nicolas, 25.

MARIAGES

Prosper-Louis-Désiré Grosbois, employé de commerce, a épousé Louise-Léocadie Thirebois, cuisinière, tous deux à Saumur.

BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la **Belle Jardinière** consistant en un *PORTRAIT* peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

La question des Sanatoria

Tout en reconnaissant les avantages des sanatoria — on désigne sous ce nom des établissements destinés au traitement des tuberculeux dans un air pur — nombre d'auteurs ont admis qu'ils pouvaient avoir des inconvénients et, transportant aux asiles destinés aux tuberculeux les objections faites aux hôpitaux d'isolement des diverses maladies contagieuses, ils ont estimé que ces créations pourraient être nuisibles et pour les malades eux-mêmes et pour les localités où l'on placerait ces agglomérations de malades.

On sait, en effet, depuis les travaux de Villemin, combien est facile l'inoculabilité de la tuberculose et que le mode habituel de contamination est la pénétration dans les poumons de poussières contenant des bacilles tuberculeux.

Consulté par le ministre de l'intérieur sur cette question, le comité consultatif d'hygiène publique a proposé, dans un rapport très motivé dû à M. le docteur Netter, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, l'adoption de la série des précautions suivantes à prendre pour mettre à l'abri de la contamination les populations habitant dans le voisinage de ces établissements.

L'auteur établit que les agglomérations de malades dans ces sanatoria ne sauraient être l'origine d'aucun danger pour le voisinage, pourvu que ces établissements soient bien dirigés, que leur installation et leur aménagement soient conformes aux règles déjà en vigueur dans les établissements analogues.

Le sanatorium sera autant que possible adossé à une hauteur qui le mettra à l'abri des vents dominants.

Autour de l'habitation des malades, tout sanatorium disposera d'une zone d'isolement, constituée par un parc étendu et des terrains réservés à la culture. Cette zone est nécessaire au séjour en plein air qui est la base de ce traitement de la tuberculose. Les malades ne sortiront de l'établissement que le moins possible.

On exigera des pensionnaires l'engagement de n'expectorer que dans des crachoirs renfermant une certaine quantité d'eau.

Ces crachoirs portatifs et autres seront désinfectés tous les jours.

Chaque sanatorium possédera une bonne étuve confiée à un personnel instruit et consciencieux. Le linge des malades ne sera livré au blanchisseur qu'après avoir été stérilisé par l'étuve.

Les chambres des malades seront toujours désinfectées avant d'être livrées à un nouvel occupant. Afin que cette désinfection soit facile, le plancher et les parois seront disposés de telle sorte qu'ils pourront être aisément lavés et brossés avec des solutions antiseptiques : plancher vernissé ou mieux en linoléum, murs peints à l'huile, etc.

Les déjections des malades seront désinfectées, on ne les laissera sous aucun prétexte déverser dans un cours d'eau pouvant servir à l'alimentation. Elles seront utilisées à l'aménagement de cultures faites dans l'établissement. Là où il sera possible on pratiquera l'épandage.

Les conclusions de M. le docteur Netter ont été approuvées par le comité consultatif d'hygiène de France.

Dialogue entre deux aveugles devant l'église de la Madeleine.

1er *aveugle.* — Connais-tu cette dame qui vient de me donner l'aumône ?

2e *aveugle.* — Oui, mais de vue seulement.

Une maladie qui n'est pas moins fréquente que l'anémie, du moins à un certain âge, est la *pléthore sanguine*, qui se manifeste par des *lourdeurs de tête*, et amène à la *congestion*, puis aux hémorrhagies et à l'apoplexie. Contre ces maladies, le moyen le plus efficace est de faire usage de la **Tisane Dussolin**, qui jouit en même temps de propriétés toniques, diurétiques et laxatives. C'est en même temps le meilleur remède contre les vices du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, Paris.

CRÉDIT FONCIER de FRANCE

Emission de 500,000 Obligations Foncières de 500 fr.

Rapportant **14** *fr. par an et participant à* **800,000** *fr. de lots.*

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

PAYABLES { 20 fr. en souscrivant ; 20 fr. à la répartition ; et le surplus en 9 versements.

ON SOUSCRIT LE 27 AVRIL 1895

A PARIS : au CRÉDIT FONCIER de FRANCE
et dans les Principales Sociétés de Crédit
DANS LES DÉPARTEMENTS :
Chez MM. les TRÉSORIER-PAYEURS GÉNÉRAUX ;
Chez MM. les RECEVEURS PARTICULIERS des FINANCES.
OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS
Pour les détails, voir le prospectus ou l'affiche.

On souscrit dès à présent sans frais
A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
28, rue Beaurepaire, Saumur.

Destruction du Hanneton

Extrait du *Bulletin du Comice de l'arrondissement de Saumur* :

« C'est encore à défaut de procédés définitifs pour tuer la larve en détruisant le hanneton venu à l'état d'insecte parfait, que l'on arrivera à le faire disparaître d'une contrée :

» 1° *Le ramassage à la main.* On secoue les arbres et les arbustes le matin de 4 à 6 heures. On étend des toiles par terre, et les hannetons engourdis par le froid de la nuit tombent facilement sur ces toiles d'où ils ne cherchent pas à se sauver ;

» 2° *La lumière.* Le soir, dans les endroits envahis, placer de vieux tonneaux défoncés et enduits de goudron à l'intérieur. Poser une lanterne, une lampe à pétrole, au fond de chaque tonneau. Les hannetons attirés par la lumière tombent en masse dans ces pièges et restent colés aux parois avec beaucoup d'autres mouches ou papillons nuisibles. On peut ainsi en une nuit capturer plus de cent litres d'insectes.

» Ensuite, noyer les hannetons capturés dans de l'eau bouillante et, mieux dans des fosses contenant du lait de chaux.

» Ne pas les enterrer autrement ; échaudés ou passés au lait de chaux, ils ne constituent plus qu'un engrais et peuvent retourner *inoffensivement* dans la terre.

» Le ramassage est une opération facile et peu coûteuse, et peut être faite par des enfants, des femmes, etc.

» Mais il faut stimuler ces travailleurs par un gain, toute peine mérite salaire, et c'est maintenant que vont intervenir les associations, comices, syndicats de hannetonnage auxquels ni l'Etat, ni le département, ni les communes ne devront refuser des subventions.

SYNDICATS DE HANNETONNAGE

» Dans presque tous les départements ravagés par les hannetons, des Syndicats, les uns communaux, les autres cantonaux, se sont constitués ou sont en voie d'organisation ; leur but est d'atténuer par une action énergique, les dégâts causés par l'insecte parfait et sa larve.

» Ces Associations se composent de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture (fonctionnaires, commerçants, etc.). Elles ont un budget et peuvent recevoir, en dehors des cotisations de leurs membres, des subventions des communes, du département et de l'Etat. Les Syndicats rendent de grands services partout où ils fonctionnent.

RÉSULTATS OBTENUS PAR LE HANNETONNAGE

» Les chiffres sont souvent éloquents. Nous nous contenterons d'en citer quelques-uns, à l'occasion des travaux de hannetonnage menés à bonne fin dans certains départements :

» Dans la Sarthe, en 1885, 60,000 décalitres de hannetons furent recueillis ;

» Dans la Seine-Inférieure, en 1886, on récolta 1,777 hectolitres de vers. Comme la larve tient moins de place que l'insecte parfait, admettons qu'un décalitre qui contient 5,000 hannetons puisse contenir 6,000 vers blancs, les 1,777 hectolitres représentent cent six millions six cent vingt mille larves !

» En Seine-et-Marne, en 1889, on a détruit

bords de la rivière, dans un linceul de roseaux, comme Ophélie. A tout prendre, mieux vaut être son propre bourreau. Du moins, mon cou ne sera pas souillé par la corde du gibet de Tyburn.

Ce désespéré se tut, alors, mais il resta en proie aux plus amères pensées.

Il n'en fut distrait ni par les plaintes du vent, ni par le bruit monotone de la pluie.

Le timbre d'une horloge frappa cinq coups.

Albert Chartier sursauta :

— Partons, dit-il.

Il défit son paquet, en tira une blouse d'étoffe bleue qu'il endossa par-dessus son vêtement de drap noir ; il se coiffa d'une toque écossaise. Ensuite, avisant à une panoplie un petit poignard javanais, à lame courte et flexible, en acier bleuâtre et dont l'extrémité semblait rongée par la rouille, il s'en empara.

— Ce sera un moyen de parer aux défaillances, murmura-t-il.

Il ouvrit doucement la porte, et descendit, pas à pas, l'escalier dont un épais tapis couvrait les marches.

Il s'arrêta longtemps dans le vestibule, considérant d'un regard étrange l'ample portière qui, seule, fermait la chambre de M. d'Esnandes. Il en put compter les arabesques, d'un rouge vif, entrelacées à des bouquets de fleurs, aux couleurs déteintes ressortant sur le fond noir.

Tout à coup, délibérément, d'un pas ferme, il s'avança.

Il souleva, d'une main qui ne tremblait pas, les plis lourds de l'épaisse étoffe, et écarta impatiemment la tenture intérieure.

A la lueur faible d'une veilleuse, il vit couché dans son grand lit gothique, et dormant d'un sommeil paisible, celui dont il avait violé la demeure.

(*A suivre*) CH. BUET.

Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger la Marque de Fabrique déposée.

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : *262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.*

5,650 quintaux de hannetons ; le Syndicat de Brie-Comte-Robert en a détruit 101,000 kilos;

» Dans l'Aisne, on a récolté, en 1889, un nombre de hannetons représentant *13 milliards* environ de vers blancs!

» Dans l'Eure, le Syndicat de Bernay en a recueilli 148,500 kilos ;

» Dans l'Orne, un syndicat exclusivement communal, celui de Céancé, a détruit 22,615 kilos de hannetons ; comme ces insectes auraient produit environ 900 millions de vers, l'action du Syndicat a préservé l'agriculture, dans cette commune seulement, d'une perte de 1 million 85 mille francs. La conclusion, c'est que le hanneton aura bientôt disparu de la commune.

» Enfin dans un département voisin de Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure, des syndicats s'étaient constitués en 1893.

» Je cite notamment celui de Nantes et communes suburbaines, sous la présidence de M. Gouin, et celui de Châteaubriand organisé par M. le Sous-Préfet de Châteaubriand et M. Arnault, professeur départemental d'agriculture.

» Le Syndicat de Nantes avait recueilli : Souscriptions des membres du Syndicat et autres 3,008 fr.; subventions de l'Etat, du département 2,028 fr. 50 ; subvention de la ville de Nantes 500 fr.; au total 5,536 fr. 50. Sur quoi il a été envoyé aux communes adhérentes 3,542 fr. 90.

» A cette somme se sont ajoutées d'autres souscriptions particulières, des subventions communales et le total s'élevant à 8,341 fr. 75 a payé le ramassage de **75,837 kilos** de hannetons.

» Les chiffres sont encore plus éloquents pour proclamer les résultats du Syndicat de hannetonnage de l'arrondissement de Châteaubriand.

» Les sommes dépensées se sont élevées à 10,629 fr. 40 pour le ramassage de *148,141 kilos* de hannetons. Un kilo contenant 1,200 de ces insectes environ, on a donc assuré dans *cet arrondissement* seulement la destruction de 177 millions 600 mille hannetons.

» Les mâles étant en nombre à peu près égal à celui des femelles, et chaque femelle pondant en moyenne 40 œufs, mettons 30, les 88,800 femelles auraient donné 2 milliards 664 millions de vers blancs.

» Si l'on admet qu'un ver blanc, pendant les trois années de son existence, ne cause de dégâts que pour une somme de 3 millimes, évaluation qui est au-dessous de la vérité, les pertes causées aux cultures de l'arrondissement de Châteaubriand par suite de la voracité des 2 milliards 664 millions de vers blancs, se seraient élevés de 1893 à 1895 à la somme de *huit millions* en chiffres ronds.

CONCLUSION

» Après les chiffres que nous venons de citer notre conclusion est facile à tirer.

» Le printemps de 1896 verra sortir du sol des nuées de hannetons dans notre arrondissement de Saumur.

» Le Comice agricole de l'arrondissement doit pousser le cri d'alarme: « Guerre aux hannetons ».

» Comme à Nantes, comme à Châteaubriand, organisons des Syndicats de hannetonnage.

» Ni l'Etat, ni le département, ni la ville de Saumur, ni les communes intéressées ne refuseront leurs subventions.

» La session budgétaire de 1895 va prochainement s'ouvrir, que chaque Conseil municipal vote des fonds pour le hannetonnage, le plus possible, et quand s'ouvrira en 1896 la période printanière, nous serons prêts à détruire l'ennemi de nos cultures, l'ennemi de nos pépinières de vignes, espoir de la reconstitution du vignoble Saumurois.

» Le Comice se tient dès à présent à la disposition de tous pour l'organisation de ces Syndicats, et son bureau prie les intéressés d'adresser toutes les communications relatives à cet objet au Président du Comice.

» En terminant nous devons attirer l'attention de tous sur nos aides naturels dans la destruction du hanneton.

» Le *Carabe doré* (jardinière, couturière, sergent, vinaigrier).

» Le *Chardonneret*, le *Roitelet*, la *Mésange*, le *Rouge gorge*, la *Chouette* notamment parmi les oiseaux.

» Ne les détruisons pas ; ce sont des auxiliaires qui n'entameront pas la caisse du Syndicat !

A. POTTIER. »

NOTA. — Nous devons la plupart des renseignements contenus en cet article à l'obligeance d'un de nos membres dévoués, M. Duvau, de Chacé.

Plus de Coqueluche

Rhumes, bronchites, catarrhes, asthmes, suffocations, toux persistantes, suites d'influenza. Guérison rapide et certaine par le

TOPIQUE POIRAULT

Résolutif, absorbant et calmant, à base de sucs végétaux qui, dès l'application, sont absorbés par le sang et en détruisent les impuretés sans causer aucune souffrance et ne laissant aucune trace sur l'épiderme le plus délicat.

(*Formule déposée.*)

Dépôt à *Saumur*, Pharmacie DESCHAMPS, rue Saint-Jean.

Prix : 3 fr. pour les enfants, 4 fr. pour les grandes personnes.

Envoi immédiat contre un mandat-poste accompagné de 0,05 pour port.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 21 Avril 1895

Versements de 105 déposants (12 nouveaux), 35,507 fr. 36

Remboursements, 10,933 fr. 15

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Marché de Saumur du Samedi 20 Avril

Froment-commerce, l'hectolitre	14 —		Bœuf 1 6 , vache, kil.	1 80	
id. halle (moyenne)	13 —		Veau —	2 —	
Méteil —	10 30		Mouton —	2 40	
Seigle —	7 55		Porc —	1 80	
Orge —	— —		Poulets la couple	5 50	
Avoine —	9 —		Dindonneaux —	20 —	
Sarrasin —	9 50		Canards —	6 —	
Haricots blancs —	30 —		Oies —	10 —	
Haricots rouges —	28 —		Beurre le kilog.	2 20	
Fèves —	— —		Œufs la douzaine	» 70	
Noix —	— —		Foin, la charretée de 780 kilog.	50 —	
Châtaignes —	— —		Luzerne —	50 —	
Sel les 100 kil.	15 —		Paille —	30 —	
Son —	14 —		Huile de noix, 50 kil.	130 —	
Pommes de terre, la barrique,	13 —		Chanvre 1re qualité les 52 kilog. 500	— —	
Farine, la culasse de 157 kilog.	40 —		id. 2e —	— —	
Pain 1re qual., le kil.	— —		id. 3e —	— —	
id. 2e id. 0.26 66	— —		Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —	
id. 3e id. 0.20	— —		Charbon de terre —	4 —	

Cours des Vins.

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	70 à	80
Champigny	—	70 à	80
Varrains	—	70 à	75
Bourgueil	—	70 à	80
Restigné	—	70 à	75
Chinon	—	70 à	75

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	65 à	70
Ordinaires, environs de Saumur	—	60 à	65
Saint-Léger et environs	—	65 à	70
Varrains et environs	—	60 à	65
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	50 à	55
La Vienne	—	50 à	55

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation Judiciaire

Ve Angelo-Bolognesi.

Par ordre de M. le Juge-Commissaire, et en exécution de l'art. 566 du Code de commerce, MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la liquidation judiciaire de la veuve Angelo-Bolognesi, ex-liquoriste à Saumur, sont invités à retirer du greffe du Tribunal de commerce, leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le liquidateur M. Bonneau, 33, rue d'Alsace, le vendredi 26 avril, à une heure, pour toucher un premier dividende de 50 0/0.

Le Greffier, MORON.

A VENDRE

Bon Vin rouge cuvé

60 francs la barrique

A vendre quantité de sarments de vigne.

S'adresser à M. G. TERRIEN, à Saumur.

Vient de paraître

Aujourd'hui — Demain

Etude financière sur la situation actuelle et sur l'avenir réservé aux capitalistes,

PAR M. MAURICE DE LAVIGERIE,

Chevalier de la Légion d'honneur.

Envoi franco contre 60 centimes. — S'adresser à ANDOUARD, imprimeur, 30, rue de Provence, à Paris.

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczema, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.

MÊME DES

Plaies, Ulcères variqueux

dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENORMAND, Médecin-Spécte, ex-Phien, Aide-Major aux Hôpx Militres, à MELUN (S.-et-M.). *Consultations gratuites par Corresp.*

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Pommes de Terre et Artichauts nouveaux

Petits pois moyens, la 1/2 boîte		» 50	la boîte		» 70
— extra	—	» 60	—		» 90
Haricots verts moyens,	—	» 50	—		» 80
— extra	—	» 60	—		» 90
Asperges (qualité incomparable)			—		1 25
Sardines à l'huile			la boîte depuis		» 35

PRIMEURS : *Petits pois, Haricots verts, Radis.*

Flageolets, fonds d'artichauts, quenelles de poissons, anguilles à la gelée, matelotte d'anguilles, etc. — Petits pois de la Maison Rœdel, de Bordeaux.

NOTA. — *Conserves hors ville par 5 kilos net, remise des droits d'octroi.*

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN Pr ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal *LA JEUNE MÈRE*, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1 »**	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50.

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans..... le litre » 40 et » 50

— pur vin..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

EPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, *28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.*

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,